



fiche risques
Salariés



prévenir les risques liés au plomb
Métiers de la propreté



les risques liés au plomb

La plupart des peintures utilisées dans le bâtiment jusqu'à la fin des années 1940 étaient à base de plomb. Beaucoup sont encore en place sur les murs, les cloisons, les plafonds, les portes et fenêtres.

Les opérations de démolition et de rénovation (ponçage, grattage, décapage, perçage de trous, creusement de saignées dans des murs, etc.) produisent des poussières. Elles sont dangereuses pour la santé.

Manipuler ou être en contact direct ou indirect avec le plomb comporte des risques pour les travailleurs. Le plomb et ses composés sont étiquetés comme toxiques pour la reproduction et sont classés comme potentiellement cancérogènes.

Le plomb peut pénétrer dans l'organisme par :

la respiration

sous forme de poussières, de vapeurs ou de fumées

la digestion

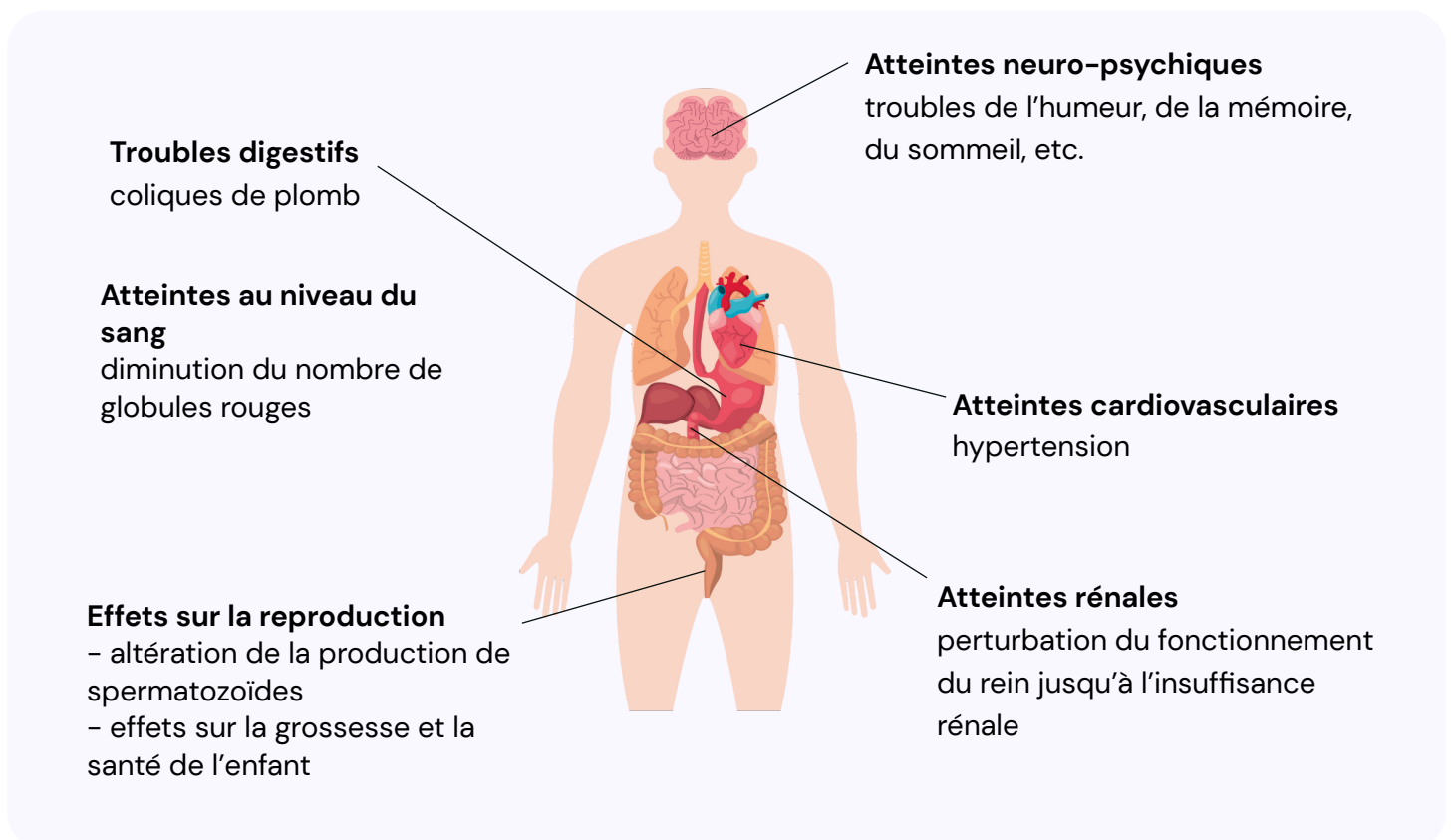
en mangeant et en avalant des aliments souillés ou par les mains contaminées

la peau

faible probabilité de pénétration dans la peau si elle n'est pas lésée

..... Des symptômes peuvent apparaître

Le saturnisme est la maladie correspondant à une intoxication par le plomb.





comment se protéger ?

Respecter des mesures d'hygiène

- ne pas boire, manger, fumer ou mâcher du chewing-gum sur son poste de travail
- se laver soigneusement les mains (voir page suivante), le visage, se brosser les ongles et ôter ses vêtements de travail avant chaque pause
- se doucher systématiquement en fin de poste
- séparer ses vêtements de travail et ses effets personnels
- ne pas laver les vêtements de travail avec ceux de ville
- changer régulièrement de vêtements de travail
- éviter de se ronger les ongles
- éviter le port de la barbe et/ou de la moustache

Porter les équipements de protection individuelle

- porter des vêtements de travail, gants, lunettes, appareils de protection respiratoire et les décontaminer ou les jeter en fin de poste
- enlever votre masque en dernier

Nettoyer son poste de travail

- utiliser régulièrement un aspirateur avec filtre ou effectuer un nettoyage humide pour les petites quantités de poussières
- proscrire la soufflette

Respecter le suivi médical en santé au travail

Le médecin du travail détermine le suivi individuel. Effectuer les examens complémentaires prescrits (prise de sang).

i

Votre suivi médical en santé au travail

Le travailleur exposé au plomb est soumis à un suivi individuel renforcé. Une visite avec un professionnel de santé est programmée tous les 2 ans.





comment se laver les mains ?

Le savon seul ne suffit pas : c'est la combinaison du savonnage, du frottage, du rinçage et du séchage qui permet de se débarrasser des particules.

1



mouiller les mains sous l'eau courante

2



savonner les mains en les frottant pour produire de la mousse

3



ne pas oublier pas de frotter le dos des mains, les poignets, la base des pouces

4



frotter les ongles et le bout des doigts

5



frotter entre les doigts

6



rincer les mains sous l'eau courante

7



sécher les mains avec un essuie-mains à usage unique si possible

8



utiliser l'essuie-mains pour fermer le robinet et jeter le ensuite à la poubelle



Ce qu'il faut retenir

Après avoir retiré les vêtements de travail dans la pièce prévue à cet effet, prendre une douche complète et se brosser les ongles. Laisser les vêtements de travail sur place pour protéger sa famille.

Le travailleur exposé au plomb est reçu par un professionnel de santé au travail tous les 2 ans.

Les visites médicales du travail permettent de détecter une imprégnation par le plomb et des maladies dont les symptômes ne sont pas apparents.

Le médecin du travail est l'interlocuteur privilégié et peut prescrire des examens complémentaires.



— Santé au travail —

VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink

80 rue de Clichy - 75009 Paris

